Avis de vacance Ville de Saint-Martin-d'Hères	**Cadre d'emplois** : Attachés **Quotité : Temps plein** **Publication: Interne/externe** *durée de publication: 1 mois minimum* *(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).* *n° de DV au CDG:038200900116262* *date DV:21/09/2020*	Date de création **Poste 6472** Date de mise à jour **21/09/2020** Note de service **n°2020/65** EL/MN/MB
Filière : Administrative **Catégorie** : A	Délai de dépot des candidatures Mardi 20 octobre 2020	

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES A LA POPULATION

Chef(fe) de service Jeunesse Prévention

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).
La ville de Saint Martin d'Hères met l'action Jeunesse au cœur de son fonctionnement, de son développement et s'inscrit pleinement dans des coopérations partenariales. Elle dispose d'un fort potentiel culturel et sportif à travers ses équipements municipaux qui participe à la mise en oeuvrede la politique Jeunesse articulée autour de 4 axes forts qui sont: l'animation sportive de proximité, l'animation globale en direction des 11/25 ans, le Point Information Jeunesse et la prévention /médiation. La politique jeunesse de la ville de Saint Martin d'Hères s'inscrit dans une dynamique sociétale et joue un rôle important dans l'attractivité de la commune.

2. Présentation de la direction Sport, Jeunesse, Evènementiel et Vie Associative

La direction des Sports Jeunesse Evènementiel et Vie Associative de la ville de Saint Martin d'Hères est composée du:

- Service des Sports (23 agents)
- Service Jeunesse Prévention (16 agents)
- Service Associations, Ressources et Moyens (7 agents)
- Service Evènementiel et Animation locale (10 agents)
- Service Gestion et maintenance des Espaces Sportifs et de loisirs (23 agents)

3. Missions du poste

Sous l'autorité du Directeur Sport Jeunesse Evènementiel et Vie Associative, le(la) chef(fe) de service Jeunesse Prévention assure, en étroite collaboration avec les membres de l'équipe, le développement de la politique jeunesse en créant les conditions de sa mise en oeuvre, en contribuant à son évolution. Pour cela, il est force de propositions, développe l'analyse et la concertation pour faire partager ces orientations. Il favorise la contribution d'experts et de compétences exétrieures et sollicite leur concours pour enrichir la réflexion sur les questions de jeunesse et des services de la ville et les partenaires locaux pour la mise en oeuvre des différents projets retenus par la commune.
Le(la) chef(fe) de service agit auprès des techniciens et professionnels des institutions en lien avec la jeunesse. Il agit auprès des différents partenaires locaux dont les MJC et les autres associations, pour initier, soutenir et développer des projets avec et pour les jeunes.
Le(la)chef(fe) de service crée les conditions, utilise les méthodes et les outils pour favoriser une communication appropriée qui favorise l'expression des jeunes afin de donner toute la place à tous les jeunes de la commune.
Les activités demandées impliquent un travail en transversalité et un relationnel important avec les services municipaux, les MJC et de nombreux partenaires extérieurs.
Il encadre une équipe de 15 (agents médiateurs, animateurs jeunesse, animateurs sportifs et agents administratifs) et il participe à la vie de la direction.

4. Activités du poste

Impulser, développer, animer et coordonner et mettre en œuvre les 4 axes directeurs de la politique Jeunesse à savoir l'animation globale en direction des 11/25ans, l'animation sportive de proximité, le Point Information Jeunesse, et la prévention.

Proposer à partir d'un diagnostic, des enjeux de la politique Jeunesse, de l'évaluation en besoins, des demandes et des attentes des familles, des prospectives, des schémas de développement (notamment dans le cadre des politiques contractuelles) afin de mettre en adéquation de l'offre des services aux besoins des familles et usagers.

Participer au CLSPD et aux différentes instances de prévention et/ou sécurité participant à la tranquillité publique.

Assurer que les orientations politiques de la ville se traduisent dans les différents projets et actions concernant la jeunesse et plus particulièrement les 11-25 ans, en garantissant la reconnaissance de la jeunesse dans sa diversité, dans sa réalité et dans ses relations aux autres publics et aux diverses générations.

Concevoir, organiser et animer les actions et projets concernant la jeunesse, assurés par le service ou en partenariat avec d'autres acteurs

Apporter son concours aux différentes initiatives et projets concernant la jeunesse mis en œuvre par les acteurs locaux

Mettre en place les outils, les méthodes et les formes de communication permettant de contacter tous jeunes de la commune.

Participer à la vie de la Direction, aux réunions transversales – participation et développement des réseaux professionnels partenariaux

Encadrer un service de 15 agents

Conduire la gestion-administrative et budgétaire d'un service

5. Profil recherché

- Titulaire d'une Formation Bac+3 à 5 en intervention auprès de la jeunesse et d'une expérience professionnelle significative dans ce secteur, vous maîtrisez les enjeux sociétaux liés au territoire, à la typologie des publics jeunesse, leurs pratiques et des politiques publiques de la jeunesse et vous anticipez l'évolution des missions du service et des politiques jeunesse en fonction du contexte réglementaire et de la demande sociale
- Vous connaissez les acteurs du territoire du développement et de l'animation de partenariats en direction de la Jeunesse et êtes capable de développer et entretenir ces réseaux.
- Vous êtes un manager expérimenté, capable de piloter une équipe, et de conduire le changement requis suite aux évolutions des missions dans leurs aspects organisationnel, technique, humain, et financier et vous savez rendre compte de votre travail à votre hiérarchie.
- Vous avez d'excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles et vous connaissez les techniques de médiation
- Vous maîtrisez la conduite et coordination de projets, vous animez les réunions, vous travaillez en équipe.
  Vous savez prendre des initiatives et vous adapter aux situations complexes.

- **Savoir être :**

- Sens du service public
- Discrétion professionnelle exigée et éthique professionnelle
- Capacité d'écoute, relationnel pertinent avec le public jeune
- Sérieux, fermeté, maîtrise de soi en toutes circonstances
- Objectivité et tolérance
- Disponibilité, ponctualité.

6. Conditions

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
Horaires Organisation du travail dans le cadre du protocole GTT 2016 Horaires particuliers : Réunions fréquentes le soir et le samedi matin Travail avec un public difficile. Organisation des congés permettant la continuité du service public - Forfait « cadres »	• Recrutement par voie statutaire (priorité au fonctionnaire titulaire / lauréat de concours) • Diplômes souhaités : DEJEPS, Master • Permis B **Conditions de rémunération** • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)

Contraintes Déplacements fréquents Pics d'activité en fonction des événements	• Régime indemnitaire (RIFSEEP)

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux…)

- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des attachés en fonction ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours d'attachés voudront bien faire acte de candidature,**(lettre de motivation + CV obligatoire)** avant le 20 octobre 2020 à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences **:**

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)	**Le Directeur Général des Services**